

Circulaire de rentrée

Année scolaire 2026-2027

L'équipe enseignante est heureuse d'accueillir vos enfants à la rentrée 2026. Nous profitons de ce courrier pour vous rappeler la matinée ménage/travaux le 29 août 2026. Ce document présente l'école et son fonctionnement, il comprend quelques changements chaque année. Merci de le lire attentivement et de le conserver durant toute l'année.

* Horaires

	Matin	Après-midi
Accueil	à partir de 8h35	à partir de 13h20
Classe	de 8h45 à 12h00	de 13h30 à 16h30

Texte de loi : Article D321-12

« L'accueil des élèves est assuré **dix minutes avant l'entrée en classe**. Le service de surveillance à l'accueil et à la sortie des classes, ainsi que pendant les récréations, s'effectue à la fin des 3 heures d'enseignement réglementaire en maternelle comme en élémentaire sous la surveillance de l'enseignant. »

Merci de respecter les horaires.

⚠ NOUVEAU : La porte sera fermée à 8h45. Suite au remaniement des classes, à des retards récurrents et conséquents, pour le bon déroulement des activités, par respect pour les enseignants et les autres élèves, il est obligatoire que tous les enfants soient à l'heure pour le début de la classe. **Tout retard non justifié entraînera un avertissement. Au quatrième avertissement votre enfant ne sera pas accueilli s'il est en retard.**

Les sorties se feront directement à la porte des classes.

Les enfants ne sont plus sous la responsabilité des enseignantes à partir de 12h10 et de 16h40.

* Accueil

L'accueil dans l'école se fera à la porte de chaque classe selon ce plan :



Les parents de TPS/PS/MS peuvent accompagner leurs enfants jusque dans la classe, une clé sera laissée sur le portail pour permettre aux parents de TPS PS et MS de ressortir, merci de veiller à bien refermer le portail derrière vous au-delà de 8h45.

Responsabilité parents : Il faut que vous vérifiiez absolument que votre enfant ait franchi le seuil de la porte de sa classe et qu'un adulte l'ait pris en charge.

* Equipe pédagogique – Structure pédagogique – Effectifs

Niveau	TPS - PS - MS - GS - CP	CE1 - CE2 - CM1 - CM2
Equipe enseignante	Mme DRUARD Flavie à 75% - Mardis, jeudis, vendredis Cheffe d'établissement	Mme BOISLIVEAU Virginie à 75% - Mardis, jeudis, vendredis
	Mme SOETAERT Valérie à 25% - les lundis Décharges de direction - 1 mardi sur 3	Mme DUFLOU Laurence à 25% - les lundis
	Mme FAUCONNIER Perrine Stagiaire MEEF - 7 semaines	
Aide maternelle	Mme MURAIL Léa Apprentie AEPE	
Enseignant spécialisé Réseau d'Aide du secteur de Fontenay-Le-Comte		Mme DURAND Nadia Les jeudis matin au 2 ^{ème} semestre
Enseignante surnuméraire pour l'ARS Accompagnement à la réussite scolaire		Mme DUFLOU Laurence Les vendredis
AESH Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap		Mme SOUCHET Céline

* Thème d'année : « L'école Saint Joseph a d'incroyables talents »

Chacun a un talent à révéler, quelque chose à partager et ensemble nous allons les faire briller.

* Calendrier :

RÉUNION DE RENTRÉE À NOTER

Mardi 8 septembre 2026 à 18h : Réunion de rentrée TPS PS MS GS (sous réserve de modification)

Mardi 8 septembre 2026 à 19h : Réunion de rentrée CP (sous réserve de modification)

Mardi 22 septembre 2026 à 19h : Réunion de rentrée CE CM (sous réserve de modification)

Mardi 15 septembre 2026 : Exercice incendie

Mardi 22 septembre 2026 à 14h30 : Loto à l'EHPAD pour les CE CM

Mardi 6 octobre 2026 : Exercice attentat-intrusion

Jeudi 8 au vendredi 16 octobre 2026 : Piste routière

Vendredi 9 octobre 2026 : Photographe à l'école

Dimanche 11 octobre 2026 : Vide grenier organisé par l'OGEC de l'école – Nous avons besoin de tous

Mardi 13 octobre 2026 : Nettoyons la Nature GS-CP-CE-CM

Chaque 1^{er} samedi des vacances aura lieu une matinée ménage et travaux à laquelle nous vous attendons nombreux pour permettre à l'école de briller pour chaque rentrée.

Décharges de direction : Mardi 1^{er} septembre 2026, mardi 22 septembre 2026, mardi 13 octobre 2026, mardi 10 novembre 2026, mardi 1^{er} décembre 2026, mardi 12 janvier 2027, mardi 26 janvier 2027, mardi 16 février 2027, mardi 23 mars 2027, mardi 13 avril 2027, mardi 18 mai 2027, mardi 15 juin 2027.

7 semaines avec Perrine FAUCONNIER en classe de maternelle-CP : Du 1^{er} au 7 septembre 2026, du 28 septembre au 9 octobre 2026, du 16 novembre au 20 novembre 2026, du 11 au 15 janvier 2027, du 8 au 19 février 2027

Jours fériés non travaillés : lundi 29 mars 2027, lundi 17 mai 2027

Pré-rentree <i>Pour les nouveaux élèves</i>	Lundi 31 août 2026 De 16h à 17h
Rentrée scolaire	Mardi 2 septembre 2026
Vacances d'automne	Fin des cours : Vendredi 16 octobre 2026 Reprise des cours : Lundi 2 novembre 2026
Vacances de Noël	Fin des cours : Vendredi 18 décembre 2026 Reprise des cours : Lundi 4 janvier 2027
Vacances d'hiver	Fin des cours : Vendredi 19 février 2027 Reprise des cours : Lundi 8 mars 2027
Vacances de printemps	Fin des cours : Vendredi 16 avril 2027 Reprise des cours : Lundi 3 mai 2027
Pont de l'Ascension	Fin des cours : Mardi 4 mai 2027 Reprise des cours : Lundi 10 mai 2027
Vacances d'été	Dernier jour de cours : Vendredi 2 juillet 2027

* Périscolaire et Restaurant scolaire :

GESTION MUNICIPALE, les dossiers d'inscription sont à récupérer et à rendre en mairie.

Le **périscolaire** se trouve 3 rue des écoles, il est ouvert de 7h15 à 8h45 et de 16h45 à 18h30.

La **restauration scolaire** se trouve 5 rue des écoles.

Pour contacter la directrice : commune-de-pissotte9@orange.fr

* Frais de scolarité

NOUVEAU : Nous vous demandons, dans la mesure du possible de régler par prélèvement : mandat SEPA et RIB à fournir avant le 15 juin 2026 via l'application : <https://pissotte-stjoseph-dataschool.org/>.

Coût voté par les parents bénévoles membres de l'OGEC : 30 € (sur 12 mois) + 20 € en septembre (frais de rentrée) + 20 € en octobre (adhésion APEL facultative selon modalités du règlement financier).

* Rappel pour les anniversaires :

Nous vous rappelons que nous fêtons les anniversaires en partageant des fruits (que les familles qui le souhaitent peuvent rapporter). Nous en ferons une séance pédagogique et un moment de convivialité important. Les friandises ne seront pas exclues à d'autres moments de fête (noël, goûter festif, etc).

* Médicaments

Il n'y a pas tout de possibilité de prise en charge de médicament par les enseignants. Il faudra obligatoirement un PAI à demander au médecin scolaire de Fontenay-Le-Comte : 02 51 69 29 66.

